



(Sauf indication contraire, toutes les sommes sont exprimées en dollars américains.)

(1) Voir « Mesures financières non conformes aux PCGR et ratios connexes » dans le présent communiqué.
(2) La valeur d'entreprise est calculée comme la valeur des capitaux propres après dilution, majorée de la dette financière, majorée des passifs des régimes de retraite sous-capitalisés, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Gildan et HanesBrands signent une convention visant leur regroupement en vue de créer un chef de file mondial dans le marché des vêtements de base

- Le regroupement entraînera la création d'un chef de file mondial dans le marché des vêtements de base, grâce à un accès à des marques de vêtements d'intérieur emblématiques et à un réseau encore plus solide de fabrication à faible coût, verticalement intégré.
- L'acquisition hautement complémentaire augmente l'envergure de Gildan, renforçant nos activités dans le marché des vêtements de base.
- Notre modèle opérationnel éprouvé devrait permettre de réaliser des synergies de coûts annualisées d'au moins 200 millions de dollars dans les trois ans suivant la clôture, soit environ 50 millions de dollars en 2026, environ 100 millions de dollars en 2027 et environ 50 millions de dollars en 2028.
- Un effet relutif immédiat sur le bénéfice dilué par action ajusté¹ de Gildan est prévu, ainsi qu'un effet relutif d'au moins 20 % sur le bénéfice dilué par action ajusté¹ pro forma dans le cas des synergies de coûts annualisées prévues de 200 millions de dollars.
- Au cours des trois prochaines années, le taux de croissance annuel composé du bénéfice dilué par action ajusté¹ devrait se situer dans le bas de la fourchette des 20 %.
- À la clôture de l'opération, les actionnaires de HanesBrands seront propriétaires d'environ 19,9 % des actions de Gildan, avant dilution.

Montréal et Winston-Salem, le mercredi 13 août 2025 – Les Vêtements de Sport Gildan Inc. (TSX et NYSE: GIL) (« Gildan ») et HanesBrands Inc. (« HanesBrands ») (NYSE: HBI) ont annoncé aujourd'hui avoir conclu une convention de fusion définitive aux termes de laquelle Gildan acquerra HanesBrands. Cette opération suppose une valeur des capitaux propres d'environ 2,2 milliards de dollars et une valeur d'entreprise² d'environ 4,4 milliards de dollars pour HanesBrands, selon le cours de clôture des actions ordinaires de Gildan le 11 août 2025.

« Cette journée marque un moment historique dans le parcours de Gildan, qui se réjouit à l'idée d'unir ses forces à celles de HanesBrands. Nous sommes ravis d'accueillir l'équipe de HanesBrands au sein de la famille Gildan », a déclaré Glenn J. Chamandy, président et chef de la direction de Gildan. « Grâce à cette opération, nos produits d'exploitation doubleront et nous atteignons une envergure qui permet de nous distinguer nettement. Le regroupement avec HanesBrands renforce notre position sur le marché en nous donnant l'occasion d'étendre la présence de l'héritage de la marque « Hanes » dans le marché des vêtements de sport dans l'ensemble des canaux, tout en intensifiant la portée de Gildan dans la vente au détail pour son portefeuille de marques. En outre, notre plateforme de pointe à faible coût, verticalement intégrée, sera utilisée afin d'améliorer l'efficacité et de stimuler davantage l'innovation. Nous sommes emballés par cette nouvelle phase de croissance et comme toujours, nous continuons de soutenir nos clients et de mettre l'accent sur la création de valeur à long terme pour nos actionnaires. »

« Cette opération représente un puissant alignement de l'engagement de HanesBrands et de Gildan envers la qualité, l'innovation et l'excellence. Nous avons un grand respect pour les forces de Gildan en matière de fabrication et pour son long parcours fructueux. Nous sommes ravis d'élargir le portefeuille de marques de vêtements d'intérieur de premier plan de HanesBrands et son expertise de mise en marché, et d'ouvrir de nouvelles voies à la croissance et à l'impact au

sein de Gildan », a indiqué Steve Bratspies, chef de la direction de HanesBrands. « Je souhaite exprimer mon immense gratitude à nos employés du monde entier. Votre dévouement, votre dur labeur et votre résilience ont permis de faire de HanesBrands une société réputée et emblématique. Cette journée marque le début d'une aventure passionnante au sein de Gildan et je suis particulièrement heureux que Gildan ait l'intention de conserver la forte présence de HanesBrands à Winston-Salem. »

« Cette opération marque un moment charnière dans l'histoire de Gildan », a déclaré Michael Kneeland, président du conseil d'administration de Gildan. « Hanes est une marque réputée, forte d'un héritage prestigieux, et en unissant nos forces à celles de HanesBrands, nous créons une organisation exceptionnelle qui s'appuie sur les atouts des deux entreprises. En tirant parti des pratiques exemplaires et des équipes exceptionnelles des deux sociétés, nous pourrons offrir une valeur remarquable à nos clients et à nos actionnaires. Avec l'aide des meilleurs talents de l'industrie, nous avons une occasion extraordinaire de façonner l'avenir ensemble. »

Bill Simon, président du conseil d'administration de HanesBrands, a déclaré : « Nous sommes ravis d'avoir conclu avec Gildan cette convention, qui offre une valeur importante et certaine à nos actionnaires, tant par le biais des liquidités disponibles que par le potentiel de croissance substantiel de la société issue du regroupement. Au sein de Gildan, HanesBrands tirera parti d'une assise financière et opérationnelle encore plus solide qui lui présentera de nouvelles occasions de croissance, ce qui l'aidera à stimuler l'innovation, à élargir sa gamme de produits et à étendre ses canaux et sa présence dans différentes régions. Nous sommes convaincus que cette opération et le nouveau chapitre avec Gildan constituent bien la prochaine étape pour HanesBrands et honoreront sa longue histoire et s'appuieront sur celle-ci dans l'intérêt de toutes nos parties prenantes. »

Motifs stratégiques et financiers convaincants : combinaison de forces complémentaires créant dans le marché des vêtements de base un chef de file mondial doté d'une expertise opérationnelle éprouvée afin de favoriser la création d'une grande valeur

- Envergure plus vaste et position renforcée dans le marché. L'envergure et les capacités de la société issue du regroupement permettent de renforcer davantage la position de Gildan dans le marché des vêtements de base, et de faire d'elle l'un des plus importants joueurs mondiaux dans le marché des vêtements selon le nombre d'unités vendues, grâce à de fortes capacités d'innovation, de la filature au produit fini, et de plus importantes capacités en matière de chaîne d'approvisionnement pour soutenir la clientèle.
- Capacités renforcées et complémentaires de mise en marché. Les deux entreprises se complètent parfaitement pour générer de la valeur, grâce au leadership de Gildan dans le marché des vêtements de sport et à l'expertise et à la présence de premier plan de HanesBrands dans la vente au détail de vêtements d'intérieur. Le regroupement améliorera les capacités de mise en marché et favorisera une croissance continue dans tous les canaux, en accélérant la pénétration de Gildan dans le secteur de la vente au détail grâce à son portefeuille de marques, tout en soutenant la croissance de la marque emblématique de vêtements de sport « Hanes » dans le secteur de la vente au détail.
- **Diversification des produits et résilience plus grandes.** Le regroupement entraînera une exposition très bien équilibrée aux catégories et aux canaux. L'ajout des marques de vêtements d'intérieur emblématiques de HanesBrands bonifie l'offre et la diversification des produits de Gildan et élargit son accès aux consommateurs, tout en renforçant davantage sa résilience aux variations saisonnières et cycliques.
- Réseau de fabrication de pointe à faible coût, verticalement intégré. La chaîne d'approvisionnement mondiale
 combinée devrait améliorer l'avantage que représente le réseau à faible coût de Gildan, ainsi que l'occasion de
 créer de la valeur en favorisant les synergies de fabrication. Gildan utilisera sa structure de fabrication hors pair
 à faible coût et son expertise opérationnelle, répartira efficacement les volumes de production dans les régions
 et optimisera son infrastructure de réseau, de distribution et de logistique, en misant sur ses capacités
 opérationnelles éprouvées.
- Occasions de synergies importantes. Gildan a repéré des occasions de synergies de coûts annualisées prévues d'au moins 200 millions de dollars dans sa chaîne d'approvisionnement, ses activités et ses charges de vente et charges générales et administratives, et elle prévoit réaliser ces synergies dans un délai de trois ans, soit environ 50 millions de dollars en 2026, environ 100 millions de dollars en 2027 et environ 50 millions de dollars en 2028. Compte tenu de ces synergies, le BAIIA ajusté¹ pro forma de l'entreprise issue du regroupement aurait été d'environ 1,6 milliard de dollars pour la période des douze derniers mois consécutifs close le 29 juin 2025.

• **Profil financier fortement relutif.** L'opération devrait avoir un effet relutif immédiat sur le bénéfice dilué par action ajusté¹ et un effet relutif d'au moins 20 % sur le bénéfice dilué par action ajusté¹ pro forma dans le cas des synergies annualisées prévues de 200 millions de dollars.

Après la clôture de l'opération, le siège social de Gildan demeurera à Montréal, au Québec, et la société issue du regroupement conservera une forte présence à Winston-Salem, en Caroline du Nord. De plus, Gildan a l'intention d'entamer un examen des solutions de rechange stratégiques pour HanesBrands Australia, qui pourraient inclure une vente ou une autre opération.

Modalités de l'opération

- Aux termes de la convention de fusion, qui a été approuvée à l'unanimité par les conseils d'administration de Gildan et de HanesBrands, les actionnaires de HanesBrands recevront 0,102 action ordinaire de Gildan et 0,80 \$ en espèces en contrepartie de chaque action ordinaire de HanesBrands. Le conseil d'administration de HanesBrands recommande à l'unanimité à ses actionnaires de voter en faveur de l'opération proposée.
- Selon le cours de clôture des actions ordinaires de Gildan et de HanesBrands le 11 août 2025, l'offre représente une valeur de 6,00 \$ par action de HanesBrands, soit une prime d'environ 24 % par rapport au cours de clôture des actions de HanesBrands à cette date.
- À la clôture, les actionnaires de HanesBrands détiendront environ 19,9 % des actions de Gildan, avant dilution, ce qui leur permettra de participer aux occasions de croissance et aux synergies prévues de l'entité issue du regroupement.
- La contrepartie totale représente un multiple² d'acquisition d'environ 8,9x le BAIIA ajusté¹ des DDM de HanesBrands ou de 6,3x, compte tenu des synergies annualisées prévues de 200 millions de dollars.
- L'opération est assujettie à l'approbation des actionnaires de HanesBrands et à d'autres conditions de clôture habituelles, dont l'obtention des approbations des autorités de réglementation, ainsi qu'à l'approbation de l'inscription à la cote de la Bourse de New York et de la Bourse de Toronto des actions ordinaires de Gildan qui seront émises aux termes de la convention de fusion.
- La clôture de l'opération devrait avoir lieu à la fin de 2025 ou au début de 2026.

Financement de l'opération

- La contrepartie implicite pour chaque action de HanesBrands sera composée d'actions à 87 % et d'espèces à 13 %, environ.
- La tranche de la contrepartie à être payée en espèces pour l'acquisition devrait s'élever à environ 290 millions de dollars. Gildan s'attend à refinancer la facilité de crédit renouvelable, les prêts à terme, les billets non garantis et la dette à court terme de HanesBrands totalisant environ 2 milliards de dollars.
- Dans le cadre de l'acquisition, Gildan a obtenu des engagements de financement de l'opération de 2,3 milliards de dollars, composés d'une facilité de crédit-relais de 1,2 milliard de dollars et de prêts à terme d'un montant total de 1,1 milliard de dollars. La facilité de crédit-relais fournira une source de financement de rechange à l'émission prévue de nouveaux titres de créance avant la clôture de l'acquisition.
- À la clôture, le ratio de levier financier de la dette nette¹ de Gildan devrait être d'environ 2,6x le BAIIA ajusté¹.
 Gildan a l'intention de suspendre les rachats d'actions jusqu'à ce que son ratio de levier financier de la dette nette¹ se rapproche du point médian de son cadre de levier financier cible de 1,5 à 2,5x la dette nette¹ sur le BAIIA ajusté¹. Le ratio de levier financier de la dette nette¹ de Gildan devrait être ≤2,0x dans les 12 à 18 mois suivant la clôture.
- Enfin, Gildan devrait obtenir des notes de qualité supérieure de S&P, Moody's et Fitch et reste déterminée à conserver ce profil à l'avenir.

Prévisions pour l'exercice 2025 et perspectives triennales

Gildan réaffirme ses prévisions concernant ses produits d'exploitation et son bénéfice par action pour l'ensemble de l'exercice 2025, comme elles sont détaillées dans le <u>communiqué sur les résultats du deuxième trimestre de 2025</u> (le « communiqué sur les résultats du deuxième trimestre de 2025 ») publié le 31 juillet 2025. De plus, Gildan présente ses perspectives triennales pour la période allant de 2026 à 2028, lesquelles tiennent compte de l'incidence de l'opération proposée et supposent sa réalisation :

- croissance des ventes nettes à un taux de croissance annuel composé de 3 % à 5 %;
- dépenses d'investissement, exprimées en pourcentage des ventes, d'environ 3 % à 4 % par année, en moyenne, pour soutenir la croissance à long terme et l'intégration verticale;
- renforcement des retours aux actionnaires par le biais de dividendes et de rachats d'actions, conformément à un cadre de levier financier cible à long terme de 1,5x à 2,5x la dette nette¹ sur le BAIIA ajusté¹;
- taux de croissance annuel composé du bénéfice dilué par action ajusté¹ se situant dans le bas de la fourchette des 20 % par rapport au point médian des prévisions du bénéfice dilué¹ par action ajusté de Gildan pour 2025.

Les perspectives triennales pour la période de 2026 à 2028 reposent, entre autres, sur les hypothèses sous-jacentes aux perspectives triennales actuelles (pour la période de 2025 à 2027) de Gildan décrites dans son communiqué sur les résultats de l'exercice 2024 daté du 19 février 2025 et dans son communiqué sur les résultats du deuxième trimestre de 2025, ainsi que sur les hypothèses supplémentaires suivantes : une croissance des ventes nettes annuelles se situant dans le bas d'une fourchette à un seul chiffre pour HanesBrands pendant cette période; la clôture de l'acquisition annoncée de HanesBrands d'ici la fin du premier trimestre de 2026; l'intégration réussie de l'entreprise acquise dans les activités existantes de Gildan; la réalisation intégrale et dans les délais prévus des synergies annualisées anticipées et des autres avantages prévus de l'acquisition; le refinancement de la dette existante de HanesBrands dans les délais prévus et selon les modalités du marché anticipées; et la reprise des rachats d'actions dans le cadre des programmes d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités par Gildan lorsque le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté pro forma¹ reviendra au point médian de la cible de Gildan de 1,5x à 2,5x.

Par ailleurs, ces hypothèses sont formulées en date du 13 août 2025 et elles sont assujetties à des incertitudes commerciales et à des facteurs de risque importants, notamment les facteurs décrits à la rubrique « Énoncés et information prospectifs » du présent communiqué et du communiqué sur les résultats du deuxième trimestre de 2025, ainsi que les facteurs décrits à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de Gildan pour l'exercice clos le 29 décembre 2024 et du rapport de gestion intermédiaire pour le trimestre clos le 29 juin 2025.

Conseillers

Morgan Stanley & Co. LLC et Marchés des capitaux CIBC ont agi à titre de conseillers financiers de Gildan. Morgan Stanley Senior Funding, Inc. et la Banque Canadienne Impériale de Commerce ont accordé un financement ferme. Sullivan & Cromwell LLP et Stikeman Elliott, S.E.N.C.R.L., s.r.l. sont les conseillers juridiques de Gildan. Goldman Sachs & Co. LLC a agi à titre de principal conseiller financier de HanesBrands. Evercore a également agi à titre de conseiller financier de HanesBrands, et Jones Day et Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l. sont les conseillers juridiques de HanesBrands.

Information sur la conférence téléphonique

Gildan et HanesBrands tiendront une conférence téléphonique conjointe aujourd'hui à 8 h 30 (heure de l'Est) pour discuter du regroupement proposé. Pour accéder à la conférence téléphonique, composez le 800 715-9871 (Canada et États-Unis) ou le 646 307-1963 (international), suivi du code 9526280#. Une retransmission sera disponible pendant 7 jours à compter de 12 h 30 (heure normale de l'Est), en composant le 800 770-2030 (Canada et États-Unis) ou le 609 800-9909 (international), suivi du même code. Une webdiffusion audio en direct, ainsi qu'une rediffusion de la conférence téléphonique et une présentation seront disponibles aux liens suivants : Gildan — Le 13 août 2025 et HanesBrands — Le 13 août 2025.

Énoncés et information prospectifs

Certains énoncés qui figurent dans le présent communiqué constituent des énoncés prospectifs et de l'information prospective au sens de la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois et de la réglementation sur les valeurs mobilières du Canada (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Les énoncés prospectifs formulés aux présentes visent à fournir aux actionnaires de Gildan et de HanesBrands et aux investisseurs éventuels des renseignements sur Gildan et HanesBrands, y compris l'évaluation par la direction de chacune de ces sociétés des plans et activités futurs de Gildan et de HanesBrands. Ils pourraient ne pas convenir à d'autres fins et sont assujettis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes ayant une connotation conditionnelle ou prospective, tels que « peut », « fera », « s'attend à », « a l'intention de », « estime », « prévoit », « suppose », « anticipe », « planifie », « croit », « pro forma », « perspectives » ou « continue », de même que de la forme négative de ces expressions ou des variantes de celles-ci ou de termes semblables. Ces énoncés prospectifs comprennent, notamment, des déclarations concernant la clôture prévue

et le calendrier de l'opération; les avantages prévus de l'opération, y compris les synergies annualisées prévues et le calendrier de réalisation de ces synergies; la position concurrentielle, la pénétration du marché, l'accès aux consommateurs, l'offre de produits, l'innovation et les capacités de mise en marché de l'entreprise issue du regroupement; les plans opérationnels pour l'entreprise issue du regroupement; les perspectives triennales de Gildan pour la période allant de 2026 à 2028, compte tenu de l'incidence de l'opération proposée et en supposant sa réalisation, y compris en ce qui concerne les ventes nettes, les dépenses d'investissement, le bénéfice dilué par action ajusté¹ et le ratio de levier financier de la dette nette pour cette période; la situation financière de Gildan (y compris son ratio de levier financier de la dette nette¹) après la clôture de l'acquisition; les attentes de Gildan concernant ses notes de crédit, notamment le fait qu'elle prévoit obtenir des notes de qualité supérieure dans le cadre de l'opération; les gains d'efficacité qui résulteront de l'opération; les futurs retours aux actionnaires, y compris en ce qui concerne les dividendes et les rachats d'actions; les sources de financement prévues de l'opération et la réalisation du financement prévu par la lettre d'engagement de financement par emprunt et de tout autre financement permanent visant à remplacer la totalité ou une partie de ce financement; le refinancement de la dette existante de HanesBrands; et la réalisation par Gildan, après la clôture, de l'examen prévu des solutions de rechange stratégiques à l'égard des activités de HanesBrands Australia. Dans le présent communiqué, les déclarations qui ne sont pas des faits historiques, notamment les déclarations relatives aux opinions et aux attentes de Gildan, constituent des énoncés prospectifs et devraient être traités comme tels. L'information financière combinée et pro forma incluse dans le présent communiqué ne reflète pas nécessairement les résultats financiers et opérationnels réels qui auraient été obtenus si Gildan et HanesBrands avaient exercé leurs activités en tant qu'une seule société issue du regroupement pour les périodes présentées, et cette information ne prétend pas prévoir les résultats financiers ou les résultats opérationnels de la société issue du regroupement pour toute période future. Voir la rubrique « Présentation de l'information financière » ci-dessous.

Le lecteur est invité à consulter les documents déposés par Gildan et HanesBrands auprès de la SEC et, en ce qui concerne Gildan, auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières compétentes pour une analyse des divers facteurs pouvant influencer les résultats futurs de Gildan, de HanesBrands ou de l'entité issue du regroupement. Les facteurs significatifs et les principales hypothèses qui ont été retenus pour tirer une conclusion ou formuler une prévision ou une projection sont également présentés dans ces documents et dans le présent communiqué.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, incertains et les résultats ou les événements exprimés ou sous-entendus pourraient différer considérablement des résultats ou des événements réels. Les facteurs significatifs qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement des conclusions, prévisions ou projections reflétées dans ces énoncés prospectifs comprennent notamment ceux qui sont traités et présentés dans les documents publics déposés par Gildan et HanesBrands auprès de la SEC et, dans le cas de Gildan, auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières compétentes, ainsi que les suivants : le calendrier et la réalisation de l'opération, y compris la réception en temps opportun de toutes les approbations des autorités de réglementation, des actionnaires et des bourses nécessaires pour satisfaire aux conditions de clôture de l'opération; la réalisation des avantages et des synergies anticipés de l'opération et le calendrier et l'importance de ceux-ci; le succès des plans d'intégration et le temps nécessaire pour intégrer avec succès l'entreprise issue du regroupement; le temps et l'attention nécessaires de la direction à l'égard de l'opération et d'autres perturbations éventuelles découlant de l'opération; les passifs potentiels non déclarés qui n'ont pas été repérés au cours de la vérification diligente; l'exactitude de l'information financière combinée et pro forma de l'entreprise issue du regroupement; et la capacité de Gildan à obtenir le financement prévu par la lettre d'engagement de financement par emprunt ou tout financement permanent visant à remplacer la totalité ou une partie de ce financement. De plus, les risques suivants s'appliquent à Gildan et devraient s'appliquer à l'entreprise issue du regroupement après la clôture de l'opération: les changements des conditions économiques, financières ou géopolitiques générales à l'échelle mondiale ou sur un ou plusieurs des marchés que Gildan dessert; la capacité de Gildan à mettre à exécution ses stratégies et ses plans de croissance, y compris son aptitude à mettre en service l'expansion de la capacité prévue; l'intensité de la concurrence et la capacité de Gildan à la soutenir efficacement; la dépendance de Gildan à l'égard d'un petit nombre de clients d'envergure, y compris son plus important distributeur; le fait que les clients de Gildan ne soient pas dans l'obligation de passer un minimum de commandes fermes; la capacité de Gildan à prévoir, identifier et réagir à l'évolution des préférences des consommateurs et des tendances de consommation; la capacité de Gildan à gérer efficacement le niveau de sa production et de ses stocks en fonction des fluctuations de la demande des consommateurs; les fluctuations et la volatilité, par rapport aux niveaux actuels, des cours des matières premières et des produits énergétiques entrant dans la fabrication et le transport des produits de Gildan; la dépendance de Gildan à l'égard de fournisseurs clés et sa capacité à maintenir un approvisionnement ininterrompu en matières premières, en matières intermédiaires et en produits finis; l'impact des risques liés aux conditions météorologiques, au climat politique et

socioéconomique, aux catastrophes naturelles, aux épidémies, aux pandémies et aux endémies, propres aux pays où Gildan exerce ses activités ou dans lesquels elle vend ses produits ou auprès desquels elle s'approvisionne; la perturbation des activités de fabrication et de distribution causée par des facteurs tels que des enjeux opérationnels, des perturbations au niveau des fonctions logistiques de transport, des conflits de travail, l'instabilité politique ou sociale, les événements liés au climat, les catastrophes naturelles, les épidémies et les pandémies et d'autres événements défavorables imprévus; la conformité à la réglementation en matière de commerce international, de concurrence, de fiscalité, d'environnement, de santé et de sécurité au travail, de responsabilité de produits, d'emploi, de brevets et de marques de commerce, de gouvernance et de valeurs mobilières, de licences et de permis, de protection de la vie privée, de faillite, de lutte anticorruption, ou de toutes autres lois ou réglementation en vigueur dans les territoires où Gildan exerce ses activités; l'imposition de mesures correctives commerciales, la conformité aux règlements en matière de droits et de tarifs et les modifications qui y sont apportées, les lois et accords sur le commerce international, les accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux et les programmes de préférences commerciales sur lesquels compte actuellement Gildan pour exercer ses activités de fabrication ou pour l'application des mesures de protection qui en découlent; l'incidence, y compris les répercussions économiques plus générales, des tarifs, imposés par l'administration américaine aux termes d'une série de décrets, et des mesures de représailles adoptées par d'autres gouvernements, ou l'imposition de nouvelles restrictions ou interdictions visant l'exportation ou l'importation de biens entre les pays; l'élimination des subventions gouvernementales et des crédits dont Gildan bénéficie actuellement, et la non-matérialisation des nouvelles subventions et des nouveaux crédits attendus; les facteurs ou circonstances qui pourraient faire grimper le taux d'impôt effectif de Gildan, dont le résultat de vérifications fiscales ou la modification de lois ou de traités fiscaux applicables; l'évolution ou le risque de violation des lois et règlements sur la sécurité des produits de consommation; les changements relatifs aux relations de travail de Gildan avec ses employés ou aux lois et réglementations sur l'emploi au Canada comme à l'étranger; la dépendance de Gildan à l'égard des gestionnaires clés et sa capacité à attirer et/ou à retenir du personnel clé; une mauvaise presse à la suite de violations réelles, présumées ou perçues, par Gildan ou l'un de ses sous- traitants, des droits de la personne, des lois du travail et environnementales ou des normes du travail internationales, ou pour des pratiques de travail ou toutes autres pratigues commerciales contraires à l'éthique; la capacité de Gildan à protéger ses droits de propriété intellectuelle; les problèmes opérationnels liés aux systèmes d'information de Gildan ou à ceux de ses fournisseurs de services découlant de pannes de systèmes, de virus, d'une atteinte à la sécurité et à la cybersécurité, de désastres et de perturbations découlant de la mise à jour ou de l'intégration de systèmes; une atteinte réelle ou perçue à la sécurité des données; l'évolution rapide de l'intelligence artificielle; les modifications des méthodes et des estimations comptables; et l'exposition aux risques découlant des instruments financiers, dont le risque de crédit lié aux créances clients et à d'autres instruments financiers, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt, de même que les risques liés aux prix des marchandises. Ces facteurs pourraient faire en sorte que la performance et les résultats financiers réels de Gildan et/ou de HanesBrands, selon le cas, au cours des périodes futures diffèrent de façon significative des estimations ou des projections à l'égard de la performance ou des résultats futurs exprimés, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs.

Rien ne peut garantir que les attentes exprimées dans nos énoncés prospectifs se concrétiseront. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction de Gildan ou de HanesBrands relativement à la performance financière future de Gildan ou de HanesBrands, selon le cas, et ils risquent de ne pas convenir à d'autres fins. De plus, à moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs présentés dans le présent communiqué ont été établis en date du 13 août 2025 et nous ne nous engageons nullement à les actualiser publiquement ni à les réviser à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf si les lois ou les réglementations applicables l'exigent. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont présentés sous réserve expresse de cette mise en garde.

Présentation de l'information financière

Dans le présent communiqué, « DDM » désigne la période des douze derniers mois close le 29 juin 2025. L'information financière de Gildan pour la période des DDM close le 29 juin 2025 figurant aux présentes n'a pas été auditée et a été obtenue par l'ajout de l'information financière consolidée intermédiaire non auditée de Gildan pour le semestre clos le 29 juin 2025 à son information financière consolidée pour l'exercice clos le 29 décembre 2024, et par la soustraction de son information financière consolidée intermédiaire non auditée pour le semestre clos le 30 juin 2024. L'information financière de HanesBrands pour la période des DDM close le 28 juin 2025 qui figure aux présentes n'a pas été auditée et a été obtenue par l'ajout de l'information financière consolidée intermédiaire non auditée de HanesBrands pour le

semestre clos le 28 juin 2025 à son information financière consolidée pour l'exercice clos le 28 décembre 2024, et par la soustraction de son information financière consolidée intermédiaire non auditée pour le semestre clos le 29 juin 2024.

Les états financiers de Gildan sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par le Conseil des normes comptables internationales (les « IFRS »), et la majeure partie de l'information financière historique de Gildan figurant dans le présent communiqué est tirée des états financiers annuels ou intermédiaires de Gildan préparés conformément aux IFRS et en fonction de politiques comptables conformes aux IFRS. Les états financiers de HanesBrands sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis ») et la majeure partie de l'information financière de HanesBrands figurant dans le présent communiqué est tirée des états financiers annuels ou intermédiaires de HanesBrands préparés conformément aux PCGR des États-Unis et en fonction de politiques comptables conformes aux PCGR des États-Unis. Le présent communiqué contient également certaines mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières présentées par Gildan et HanesBrands dans leurs documents publics respectifs, dont il est question à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et ratios connexes » ci-dessous. Les IFRS diffèrent à certains égards importants des PCGR des États-Unis. L'information financière de HanesBrands figurant dans le présent communiqué n'a pas été ajustée pour tenir compte des différences entre les PCGR des États-Unis et les IFRS ni des politiques comptables conformes aux IFRS appliquées par Gildan, et pourrait par conséquent ne pas être directement comparable à l'information financière de Gildan préparée conformément aux IFRS.

L'information financière combinée et pro forma figurant dans le présent communiqué est fondée sur l'information financière de Gildan pour la période des DDM close le 29 juin 2025 combinée à l'information financière de HanesBrands pour la période des DDM close le 28 juin 2025, compte non tenu de l'acquisition, des avances et des fonds qui devraient être prélevés aux termes du financement consenti pour l'opération ou du refinancement de la dette de HanesBrands et sans aucun ajustement pro forma. La présentation d'information financière combinée ou pro forma dans le présent communiqué n'est pas conforme aux IFRS. L'information financière combinée et pro forma incluse dans le présent communiqué ne reflète pas les résultats financiers et opérationnels réels qui auraient nécessairement été obtenus si Gildan et HanesBrands avaient exercé leurs activités en tant qu'une seule société issue du regroupement pour les périodes présentées, et cette information ne vise pas à prévoir les résultats financiers ou les résultats opérationnels de la société issue du regroupement pour toute période future. Nous sommes d'avis que cette information peut aider les lecteurs à mieux comprendre comment nous évaluons l'apport potentiel de HanesBrands aux résultats d'exploitation de Gildan et l'incidence de l'acquisition sur la situation financière et le levier financier de Gildan.

Mesures financières non conformes aux PCGR et ratios connexes

Le présent communiqué renvoie à certaines mesures financières non conformes aux PCGR et à certains ratios non conformes aux PCGR, ainsi qu'à certaines informations financières combinées et pro forma, comme il est décrit ci-après. Ces mesures n'ayant pas de sens normalisé aux termes des IFRS ou des PCGR des États-Unis, il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises. Par conséquent, elles ne doivent pas être considérées de façon isolée ni comme un substitut aux mesures de la performance établies en conformité avec les IFRS ou les PCGR des États-Unis. Se reporter à la section 16.0 du rapport de gestion de Gildan pour l'exercice clos le 29 décembre 2024 et à la section 15.0 du rapport de gestion intermédiaire de Gildan pour le trimestre clos le 29 juin 2025, toutes deux intitulées « Définition et rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR », pour de plus amples renseignements sur certaines mesures financières et certains ratios non conformes aux PCGR utilisés dans le présent communiqué, y compris pour une description de l'utilité de ces mesures, lesquelles sections sont intégrées par renvoi aux présentes et peuvent être consultées sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca. HanesBrands dresse et présente ses états financiers conformément aux PCGR des États-Unis. Pour des renseignements supplémentaires, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par HanesBrands auprès de la SEC. Veuillez vous reporter à la rubrique « Présentation de l'information financière » ci-dessus.

BAIIA ajusté, BAIIA ajusté combiné et BAIIA ajusté pro forma (y compris les synergies prévues)

Gildan calcule le BAIIA ajusté comme le bénéfice avant les charges financières nettes, l'impôt sur le résultat et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, et ne tient pas compte de l'incidence des coûts de restructuration et des autres coûts connexes à des acquisitions (y compris les coûts d'acquisition et les coûts d'intégration connexes). Le BAIIA ajusté exclut aussi la perte de valeur (reprise de perte de valeur) des immobilisations incorporelles, les profits nets sur l'assurance, le profit sur une cession-bail (lesquels ne s'appliquaient pas à la période des douze derniers mois consécutifs close le 29 juin 2025), les coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes. La mesure du BAIIA ajusté de HanesBrands dans le présent communiqué est calculée comme le BAIIA de HanesBrands présenté dans ses documents publics déposés, excluant l'incidence des charges de restructuration liées à la restructuration et à la consolidation de sa chaîne d'approvisionnement et d'autres charges liées à des mesures décrites dans ses documents publics déposés, afin de mieux correspondre à la façon dont Gildan calcule son BAIIA ajusté pour la période des douze derniers mois consécutifs close le 29 juin 2025. La mesure du BAIIA ajusté de HanesBrands dans le présent communiqué n'inclut pas le BAIIA lié aux activités abandonnées et exclut également les ajustements pour certaines autres pertes et charges présentées dans les documents publics déposés par HanesBrands (ces ajustements ont été apportés afin d'harmoniser l'information présentée dans les documents publics déposés par HanesBrands avec la définition des ratios financiers dans sa convention de crédit). Le BAIIA ajusté combiné est la somme du BAIIA ajusté applicable de Gildan et du BAIIA ajusté de HanesBrands. Le BAIIA ajusté pro forma présente le BAIIA ajusté combiné de Gildan et de HanesBrands pour la période applicable, y compris l'incidence des synergies annualisées prévues.

(en millions de dollars américains, sur les douze derniers mois consécutifs, non audité)	Gildan DDM 29 juin 2025	HanesBrands DDM 28 juin 2025	Sur une base combinée et pro forma DDM 29 juin 2025				
				Bénéfice net	486,4	90,5	576,9
				Perte découlant des activités abandonnées	_	(79,5)	(79,5)
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	486,4	170,0	656,4				
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :							
Coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions et autres coûts ⁽¹⁾	9,9	44,6	54,5				
Coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes	7,9	_	7,9				
Amortissements ⁽²⁾	137,7	58,4	196,1				
Charges financières, montant net ⁽²⁾⁽³⁾	119,0	185,8	304,8				
Charge d'impôt sur le résultat	95,7	38,4	134,1				
BAIIA ajusté et BAIIA ajusté combiné	856,6	497,2 ⁽⁴⁾	1 353,8				
Ajustement au titre des synergies prévues ⁽⁵⁾	,	•	200,0				
BAIIA ajusté pro forma (y compris les synergies prévues)			1 553,8				

⁽¹⁾ Comprend les coûts de restructuration et autres coûts connexes à des acquisitions de Gildan et les charges de restructuration et autres coûts liés à des mesures de HanesBrands.

- (3) Pour HanesBrands, cet élément se limite aux charges d'intérêts présentées par HanesBrands dans ses documents publics.
- (4) Environ 20 % du BAIIA ajusté de HanesBrands se rapporte à l'entreprise HanesBrands Australia.
- (5) Représente les synergies annualisées prévues, qui devraient être pleinement réalisées dans les trois ans suivant la clôture, mais à l'exclusion des coûts uniques associés à l'exploitation de ces synergies qui sont estimés à environ 200,0 millions de dollars.

⁽²⁾ Les amortissements de Gildan comprennent la dotation aux amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation, et les charges financières de Gildan comprennent les intérêts sur les obligations locatives actualisées. Pour HanesBrands, ces charges ne sont pas comprises dans le bénéfice net car les paiements de loyers de HanesBrands sont entièrement présentés à titre de charges d'exploitation en trésorerie aux termes des PCGR des États-Unis.

Marge du BAIIA ajusté combiné et pro forma (y compris les synergies prévues)

La marge du BAIIA ajusté combiné s'entend du BAIIA ajusté combiné, divisé par les ventes nettes pro forma. La marge du BAIIA ajusté pro forma s'entend du BAIIA ajusté pro forma, y compris l'incidence des synergies annualisées prévues, divisé par les ventes nettes pro forma.

(en millions de dollars américains, sur les douze derniers mois consécutifs, non audité)	Sur une base combinée et pro forma	
	DDM	
	29 juin 2025	
Ventes nettes pro forma ⁽¹⁾	6 883,0	
BAIIA ajusté combiné ⁽²⁾	1 353,8	
Marge du BAIIA ajusté combiné ⁽³⁾	20 %	
Ventes nettes pro forma ⁽¹⁾	6 883,0	
BAIIA ajusté pro forma (y compris les synergies prévues) ⁽²⁾⁽⁴⁾	1 553,8	
Marge du BAIIA ajusté pro forma (y compris les synergies prévues) ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	23 %	

- (1) Selon le tableau des mesures financières supplémentaires ci-dessous.
- (2) Selon le tableau « BAIIA ajusté, BAIIA ajusté combiné et BAIIA ajusté pro forma (y compris les synergies prévues) » ci-dessus.
- (3) Calculé comme le BAIIA ajusté combiné divisé par les ventes nettes pro forma.
- (4) Les synergies prévues représentent les synergies annualisées prévues, qui devraient être pleinement réalisées dans les trois ans suivant la clôture, mais à l'exclusion des coûts uniques associés à l'exploitation de ces synergies qui sont estimés à environ 200,0 millions de dollars.
- (5) Calculé comme le BAIIA ajusté pro forma divisé par les ventes nettes pro forma.

Bénéfice par action (BPA) dilué ajusté

Gildan calcule le bénéfice dilué par action ajusté comme le bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation. Gildan calcule le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net avant les coûts de restructuration et les autres coûts connexes à des acquisitions (y compris les coûts d'acquisition et les coûts d'intégration connexes), la perte de valeur (reprise de perte de valeur) des immobilisations incorporelles, les profits nets sur l'assurance, le profit sur une cession-bail, les coûts liés à la course aux procurations, aux changements au sein de la direction et à des questions connexes et la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat lié à ces éléments. Le bénéfice net ajusté exclut aussi l'impôt sur le résultat lié à la réévaluation de la probabilité de réalisation d'actifs d'impôt différé antérieurement comptabilisés ou décomptabilisés, ainsi que l'impôt sur le résultat découlant de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé à la suite de modifications des taux d'impôt prévus par la loi dans les pays où Gildan exerce ses activités.

Le bénéfice dilué par action ajusté de Gildan pour les exercices clos le 29 décembre 2024 et le 31 décembre 2023 s'est établi à 3,00 \$ et à 2,57 \$, respectivement, ce qui représente une augmentation d'un exercice à l'autre d'environ 17 %. Le bénéfice dilué par action conforme aux PCGR de Gildan pour les exercices clos le 29 décembre 2024 et le 31 décembre 2023 s'est établi à 2,46 \$ et à 3,03 \$, respectivement, ce qui représente une diminution d'un exercice à l'autre d'environ 19 %. Voir la section 16.0 du rapport de gestion de Gildan pour l'exercice clos le 29 décembre 2024 pour un rapprochement entre le bénéfice dilué par action ajusté et la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, soit le bénéfice dilué par action conforme aux PCGR.

Dette nette et ratio de levier financier de la dette nette

Gildan définit le total de la dette comme la somme de la dette bancaire, de la dette à long terme, incluant la partie courante, et des obligations locatives, incluant la partie courante, et Gildan calcule la dette nette comme le total de la dette duquel sont déduits la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Au 29 décembre 2024, la dette nette de Gildan s'établissait à 1 568,6 millions de dollars.

Gildan définit le ratio de levier financier de la dette nette comme étant le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté pro forma (comme il est présenté dans les documents publics déposés par Gildan) des douze derniers mois consécutifs; ces mesures sont toutes des mesures non conformes aux PCGR. Le BAIIA ajusté de Gildan pour l'exercice clos le 29 décembre 2024 s'est établi à 833,8 millions de dollars. Au 29 décembre 2024, Gildan avait un ratio de levier financier

de la dette nette de 1,9x la dette nette sur le BAIIA ajusté des douze derniers mois consécutifs. Voir la section 16.0 du rapport de gestion de Gildan pour l'exercice clos le 29 décembre 2024 pour un rapprochement entre le BAIIA ajusté et la dette nette de Gildan et la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable, soit le bénéfice net et la dette à long terme.

Mesures financières supplémentaires

Ventes nettes, bénéfice brut et marge brute pro forma

(en millions de dollars américains, sur les douze derniers mois consécutifs, non audité)	Gildan	HanesBrands	Sur une base pro forma
	DDM 29 juin 2025	DDM 28 juin 2025	DDM 29 juin 2025 ⁽¹⁾
Ventes nettes	3 342,8	3 540,2	6 883,0
Bénéfice brut	1 041,9	1 492,4	2 534,3
Marge brute ⁽²⁾	31,2 %	42,2 %	36,8 %

⁽¹⁾ Les ventes nettes et le bénéfice brut pro forma reflètent la somme des montants déclarés par Gildan conformément aux normes IFRS et des montants déclarés par HanesBrands conformément aux PCGR des États-Unis, sans ajustements pro forma. Voir « Présentation de l'information financière » ci-dessus

À propos de Gildan

Gildan est l'un des principaux fabricants de vêtements de base de tous les jours. L'offre de produits de Gildan comprend des vêtements de sport, des sous-vêtements et des chaussettes vendus à un large éventail de clients, y compris des grossistes, des sérigraphes ou des décorateurs, ainsi qu'aux détaillants qui vendent aux consommateurs par l'entremise de leurs magasins physiques et/ou leurs plateformes de commerce électronique et aux entreprises de marques mondiales axées sur le style de vie. Gildan commercialise ses produits en Amérique du Nord, en Europe, en Asie-Pacifique et en Amérique latine, sous un portefeuille diversifié de marques appartenant à la Société, notamment Gildan®, American Apparel®, Comfort Colors®, GOLDTOE® et Peds®, et sous la marque Champion®, en vertu d'un contrat de licence exclusif pour le marché des vêtements imprimés.

Gildan possède et opère des installations de production à grand volume et verticalement intégrées, qui sont principalement situées en Amérique centrale, dans les Caraïbes, en Amérique du Nord et au Bangladesh. Gildan est engagée à mettre en place des pratiques de premier plan en matière de main-d'œuvre, d'environnement et de gouvernance dans toute la chaîne d'approvisionnement de la Société conformément à son programme ESG intégré dans la stratégie d'affaires à long terme de Gildan. Des renseignements supplémentaires sur Gildan et ses pratiques et initiatives en matière d'ESG sont disponibles au www.gildancorp.com/fr/.

À propos de HanesBrands

HanesBrands (NYSE: HBI) est un chef de file mondial socialement responsable dans le marché du vêtement emblématique de tous les jours, dont la mission est de créer un monde plus confortable pour tous. HanesBrands possède un portefeuille de marques de vêtements comptant parmi les plus reconnues au monde, dont Hanes, la plus importante marque de vêtements de base aux États-Unis; Bonds, une marque incontournable australienne depuis 1915 qui établit de nouveaux standards en matière de conception et d'innovation; Maidenform, la plus importante marque de vêtements amincissants aux États-Unis; et Bali, la plus importante marque nationale de soutiens-gorges aux États-Unis. HanesBrands est propriétaire de la majorité de ses installations de fabrication à l'échelle mondiale et a acquis une réputation solide en matière de qualité du travail, de pratiques commerciales éthiques et de réduction de l'impact environnemental.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR L'OPÉRATION ET OÙ LES TROUVER

Gildan déposera une déclaration d'inscription sur formulaire F-4 auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « SEC »), qui comprendra une circulaire de sollicitation de procurations de HanesBrands qui constituera

⁽²⁾ La marge brute est calculée comme un bénéfice brut divisé par les ventes nettes.

également un prospectus de Gildan, ainsi que d'autres documents dans le cadre de l'opération. La circulaire de sollicitation de procurations/le prospectus définitifs seront envoyés aux actionnaires de HanesBrands. LES INVESTISSEURS ET LES ACTIONNAIRES DE HANESBRANDS ET DE GILDAN SONT PRIÉS DE LIRE LA CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS/LE PROSPECTUS, SELON LE CAS, ET LES AUTRES DOCUMENTS DÉPOSÉS OU À DÉPOSER AUPRÈS DE LA SEC DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION LORSQU'ILS SERONT DISPONIBLES, CAR ILS CONTIENDRONT DES RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS SUR HANESBRANDS, GILDAN, L'OPÉRATION ET DES SUJETS CONNEXES. La déclaration d'inscription, la circulaire de sollicitation de procurations/le prospectus et les autres documents déposés par Gildan et HanesBrands auprès de la SEC, une fois déposés, seront disponibles sans frais sur le site Web de la SEC à l'adresse www.sec.gov. De plus, les investisseurs et les actionnaires pourront obtenir sans frais des copies de la déclaration d'inscription, de la circulaire de sollicitation de procurations/du prospectus et des autres documents qui seront déposés auprès de la SEC par Gildan en ligne sur le site Relations avec les investisseurs | Gildan, sur demande écrite transmise à Gildan au 600, boulevard de Maisonneuve Ouest, 33e étage, Montréal (Québec) H3A 3J2, à l'attention du secrétaire, ou en appelant Gildan au 1 514 735-2023, et ils pourront obtenir sans frais des copies de la circulaire de sollicitation de procurations/du prospectus et des autres documents déposés auprès de la SEC par HanesBrands en ligne à l'adresse ir.hanesbrands.com, ou sur demande écrite à HanesBrands, à l'attention de la secrétaire générale, au HanesBrands Inc., 101 N. Cherry Street, Winston-Salem, North Carolina 27101.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres, et aucune vente de titres n'aura lieu, dans un territoire où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant que les titres ne soient inscrits ou que leur émission ne soit permise en vertu des lois sur les valeurs mobilières du territoire concerné. Aucun placement de titres ne sera effectué aux États-Unis ou pour le compte ou le bénéfice de personnes aux États-Unis (au sens donné à *U.S. persons* dans le Regulation S pris en application de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée), sauf au moyen d'un prospectus qui satisfait aux exigences de l'article 10 de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée.

PARTICIPANTS À LA SOLLICITATION DE PROCURATIONS

Le présent communiqué ne constitue pas une sollicitation de procurations dans le cadre de l'opération. Toutefois, selon les règles de la SEC, Gildan, HanesBrands et certains de leurs administrateurs et membres de la haute direction respectifs peuvent être considérés comme des participants à la sollicitation de procurations dans le cadre de l'opération. Les renseignements portant sur les administrateurs et les membres de la haute direction de Gildan peuvent être consultés dans sa circulaire de sollicitation de procurations de la direction 2024, datée du 18 mars 2025, ainsi que dans son rapport annuel 2024 sur formulaire 40-F déposé auprès de la SEC le 19 février 2025, qui sont disponibles sur le site Relations avec les investisseurs | Gildan et aux adresses www.sedarplus.ca et www.sec.gov. Les renseignements portant sur les administrateurs et les membres de la haute direction de HanesBrands peuvent être consultés dans la circulaire de sollicitation de procurations de HanesBrands (en anglais seulement) déposée par celle-ci auprès de la SEC le 17 mars 2025 relativement à son assemblée annuelle des actionnaires de 2025, aux rubriques « Proposal 1 --Election of Directors », « Compensation Discussion and Analysis -- Executive Compensation », « Corporate Governance -- Director Compensation » et « Ownership of Our Stock --Share Ownership of Major Stockholders, Management and Directors ». Dans la mesure où les titres détenus par les administrateurs et les membres de la haute direction de HanesBrands ont changé depuis les quantités décrites dans la circulaire de sollicitation de procurations de 2025 de HanesBrands, ces changements ont été reflétés dans les premières déclarations de propriété véritable sur formulaire 3 ou les déclarations de changement de propriété véritable sur formulaire 4 déposées auprès de la SEC. Il est possible d'obtenir un exemplaire de ces documents sans frais auprès des sources indiquées ci-dessus. Des renseignements supplémentaires concernant les intérêts de ces participants éventuels à la sollicitation de procurations dans le cadre de l'opération seront inclus dans la circulaire de sollicitation de procurations/le prospectus et les autres documents pertinents déposés auprès de la SEC lorsqu'ils seront disponibles.

Relations avec les investisseurs de Gildan :

Jessy Hayem, CFA Vice-présidente principale et cheffe des relations avec les investisseurs et des communications mondiales 514 744-8511

jhayem@gildan.com

Relations avec les investisseurs de HanesBrands :

T.C. Robillard Vice-président, Relations avec les investisseurs 336 519-2115 tc.robillard@hanes.com

Relations avec les médias de Gildan :

Genevieve Gosselin
Directrice, communications mondiales et marketing d'entreprise
514 343-8814
communications@gildan.com

Relations avec les médias de HanesBrands :

Jonathan Binder Responsable des communications 336 682-9654 jonathan.binder@hanes.com